

Construction d'un mur en mitoyennete

Par cyberhornet62, le 03/09/2008 à 21:07

J'ai un souci car mon voisin refuse de participer financierement a un mur de soutenement entre nos terrains, le lotissement est naturellement en pente, il a donc rajouté de la terre au bout de son terrain et moi j'en ai enlevé, lui est donc au dessus du sol naturel et moi en dessous, il a accepté que ce mur soit construit sur la mitoyennete mais refuse de participer financierement à ce mur. Que puis je faire. Ai je le droit de construire ce mur de 1 metre de haut et de 28 metres de long dans mon terrain (et non plus sur la mitoyennete) et de lui interdire que ses terres (qui sont plus haute que le miennes) ne viennent s'appuyer sur ce mur que j'ai construit a mes frais.

Merci d'avance pour votre aide